

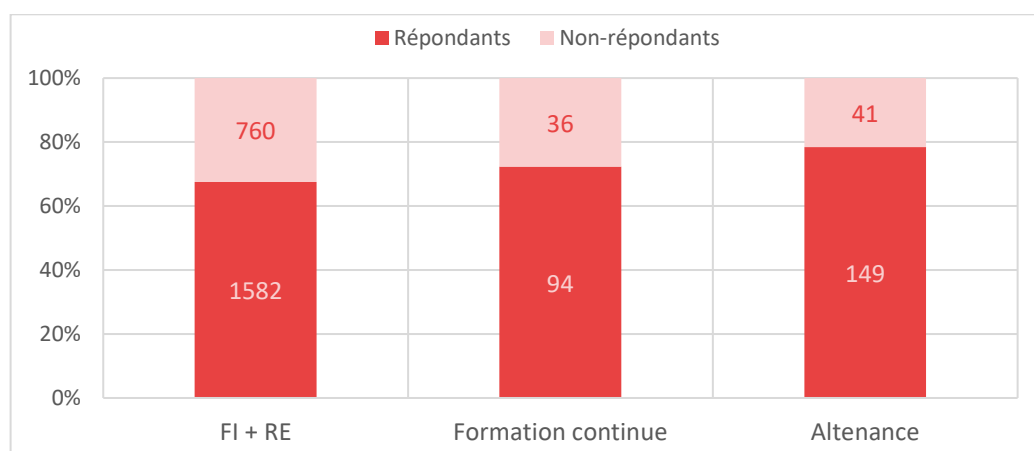
## Le devenir des diplômés de Master 2 – promotion 2021/2022

18 mois après l'obtention de leur diplôme, le taux d'emploi des lauréats de Master 2 de l'Université Lumière Lyon 2 est de 88%. Les diplômés en emploi sont 72% à occuper un emploi en adéquation avec leur niveau d'études et 76% en adéquation avec leur spécialité de Master. Le salaire mensuel médian est de 1 900 € et 56% ont un statut d'emploi stable. Ils sont plus de 80% à être très ou plutôt satisfaits des missions de leur poste, de la qualité des relations et de leur niveau de responsabilité. À l'inverse, 27 % se disent insatisfaits de leurs perspectives professionnelles, et près de 35 % jugent leur rémunération insuffisante.

Comme chaque année, l'Université Lumière Lyon 2 interroge tous ses diplômés de Master 2 sur leur situation professionnelle au 1<sup>er</sup> décembre, soit 18 mois (environ) après l'obtention du diplôme. Le taux de réponse global à l'enquête réalisée entre le 01/12/2023 et le 31/03/2024 est de 69%.

En 2021/2022, l'Université Lumière Lyon 2 affichait 58 mentions de master déclinées en 148 spécialités, et a délivré 2662 diplômes. Parmi les diplômés, 87% sont issus de la formation initiale ainsi que la reprise d'études, 5% en formation continue et 7% en alternance (contrat de professionnalisation ou apprentissage).

*Graphique 1 : Effectifs de répondants selon le régime d'inscription*



**FI = Formation initiale** : concerne les étudiants qui n'ont jamais interrompu leurs études plus d'un an entre le baccalauréat et l'obtention du master.

**RE = Reprise d'études** : concerne les étudiants ayant interrompu leurs études au moins deux ans entre le baccalauréat et l'obtention du master.

**Formation continue** : concerne les étudiants qui suivent leurs études dans le cadre d'une convention entre l'Université et un organisme ou une entreprise finançant leur formation.

**Alternance** : concerne les étudiants ayant un contrat d'apprentissage ou un contrat de professionnalisation.

Mathis Giroud  
Pierre-Yves Steunou

OFIVE –  
Observatoire de la  
Formation, de  
l'Insertion  
professionnelle et de  
la Vie Etudiante

DVEC – Direction de  
la Vie Etudiante et  
des Campus

Université Lumière  
Lyon 2

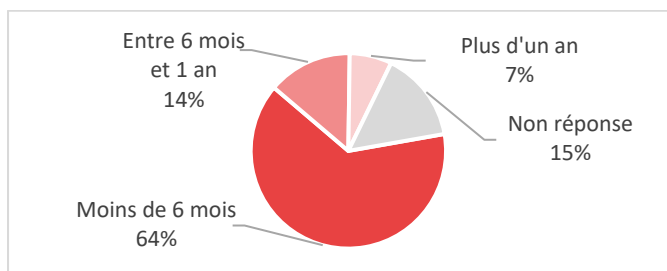
## Les diplômés de la formation initiale

### Poursuites d'études

21% des répondants a poursuivi des études dans les 18 mois ayant suivi l'obtention du diplôme, dont 4% en doctorat.

## Condition d'accès au premier emploi

Parmi les diplômés n'ayant pas poursuivi d'études, 64% ont trouvé un 1<sup>er</sup> emploi en moins de 6 mois. Et seulement 7% des diplômés sont en emploi après plus d'un an de recherche.



Les sites spécialisés de recrutement (LinkedIn, Indeed, France Travail ...) ainsi que le stage ou alternance de fin d'études, sont les deux principaux vecteurs d'insertion. Ils ont permis respectivement à 26% et 25% des diplômés d'accéder à leur premier emploi. Les autres voies d'accès les plus citées sont le réseau personnel ou professionnel (17%) et dans une moindre mesure la candidature spontanée (7%).

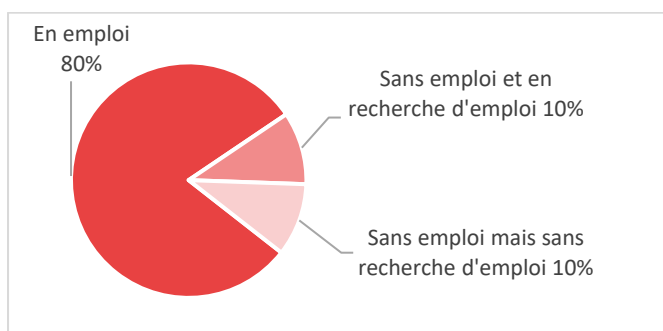
Tableau 1 : Mode d'accès au premier emploi

Mode d'accès au premier emploi	Effectifs	%
Sites de recrutement (LinkedIn, Indeed, France Travail ...)	361	26%
Stage (ou alternance)	344	25%
Réseau (personnel, professionnel...)	227	17%
Candidature spontanée	101	7%
Concours	78	6%
Dépôt de CV sur Internet	52	4%
Rubrique recrutement sur un site d'entreprise	36	3%
Création d'entreprise	29	2%
Autre	24	2%
Intérim	23	2%

## Situation professionnelle au 01/12/2023

18 mois après l'obtention de leur Master 2, 80% des diplômés sont en emploi, 10% sont sans emploi à la recherche d'un emploi et 10% sont sans emploi mais ne cherchent pas d'emploi, car ils sont en études, service civique, inactivité ...

Graphique 2 : Situation professionnelle des diplômés de la formation initiale au 01/12/2023

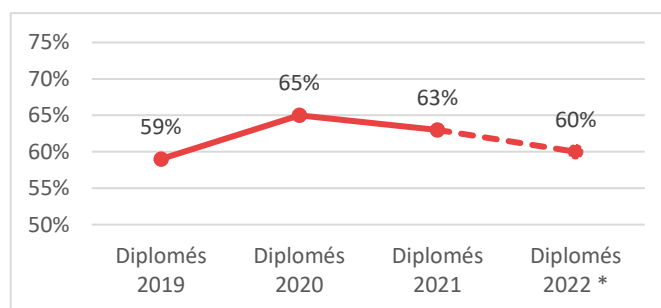


43% diplômés en emploi au 1<sup>er</sup> décembre 2023, sont en CDI. La part occupant un emploi stable (CDI, fonctionnaire et profession libérale...) est en légère baisse pour la deuxième année consécutive.

Tableau 2 : Statut de l'emploi occupé au 01/12/2023

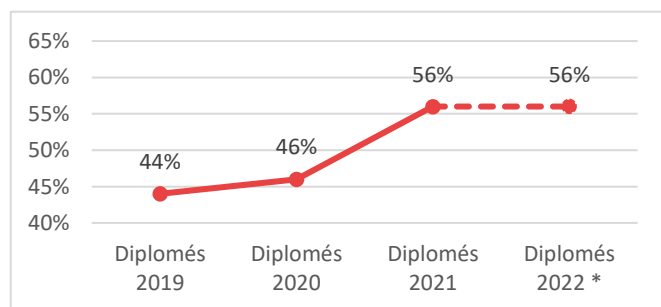
Statut de l'emploi	Effectifs	%
CDI	627	43%
CDD (hors contrat spécifique au doctorat)	365	25%
Fonctionnaire	184	13%
Prof. libérale, indépendant, chef d'entreprise, autoentrepreneur	66	5%
Contrat spécifique au doctorat	53	4%
Contrat d'apprentissage	19	1%
Intermittent du spectacle, pigiste	15	1%
Intérimaire	11	1%
Vacataire	9	1%
Contrat de professionnalisation	5	0%
Volontariat international (VIE, VIA, VIH, VIF)	4	0%

Graphique 3 \* : Evolution de la part des diplômés en emploi stable



Les diplômés en emploi sont 56% à occuper un emploi de niveau cadre ou équivalent. Le niveau d'emploi cadre se maintient par rapport à la promotion précédente. Il est très important de noter ici que la part des emplois cadre représentée pour les diplômés de 2019, 2020, 2021 est évaluée à **30 mois** après le diplôme. Alors, qu'en 2022, ce taux est évalué à **18 mois**.

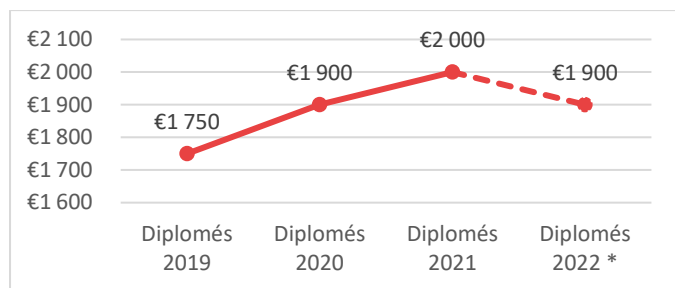
Graphique 4 \* : Evolution de la part des diplômés en emploi cadre ou équivalent



L'activité exercée correspond à un temps plein pour 79% des diplômés, à un temps partiel choisi pour 9% et à un temps partiel subi pour 5%.

Le salaire net mensuel médian des diplômés ayant un emploi en France (montant au-dessus duquel se trouve 50% des salaires) diminue un peu, à 1 900 € (hors primes).

Graphique 5 \* : Evolution du salaire médian



Les diplômés sont 57% à occuper un emploi dans la région Auvergne Rhône Alpes. Ils sont 5% à travailler à l'étranger.

Tableau 3 : Localisation de l'emploi

Localisation de l'emploi	Effectifs	%
Rhône	619	43%
Région AURA (hors-Rhône)	204	14%
Région Île-de-France	198	14%
Autres régions françaises	240	17%
Etranger	66	5%

La grande majorité des diplômés est insérée soit dans une entreprise privée (37%) soit dans la fonction publique (34%). Ils sont 13% à travailler dans une association ou un organisme à but non-lucratif.

Tableau 4 : Type d'employeur

Type d'employeur	Effectifs	%
Une entreprise privée	536	37%
La fonction publique	487	34%
Une association ou un organisme à but non lucratif	193	13%
Vous-même	60	4%
Une entreprise publique (SNCF, La Poste, EDF, ...)	40	3%
Une personne en profession libérale ou indépendant	12	1%
Une société d'économie mixte Un particulier	5	0,3%
Un organisme international (OCDE, UE ...)	4	0,3%

L'enseignement est le secteur d'activité accueillant le plus de diplômés (19%) de master de l'Université Lumière Lyon 2, suivi par la santé humaine et action sociale (17%).

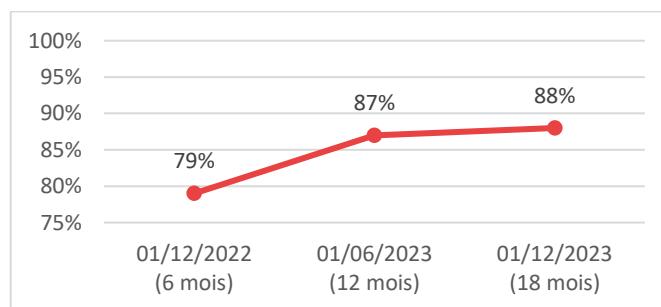
Tableau 5 : Secteur d'activité de l'employeur

Secteur d'activité de l'employeur	Effectifs	%
Enseignement	277	19%
Santé humaine et action sociale	253	17%
Administration publique (hors enseignement)	145	10%
Information et communication (y compris informatique)	122	8%
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	103	7%
Commerce, transports, hébergement et restauration	94	7%
Activités financières et d'assurance	92	6%
Arts, spectacles et activités récréatives	71	5%
Autres activités de service	59	4%
Industries (manufacturières, extractives et autres)	55	4%
Activités de services administratifs et de soutien	36	3%
Construction	12	1%
Activités immobilières	9	1%
Agriculture, sylviculture et pêche	8	1%

## Evolution du taux d'emploi

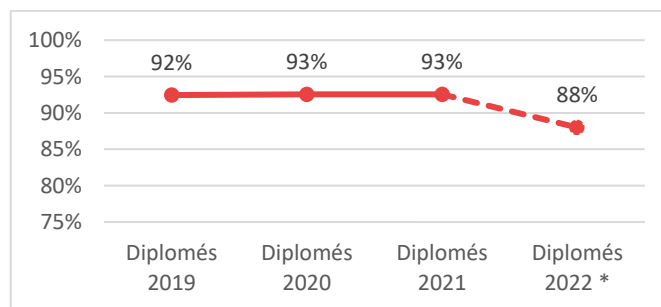
79% des diplômés souhaitant entrer sur le marché du travail, sont en emploi 6 mois après leur diplôme. Cette proportion augmente pour atteindre un taux d'emploi de 87% 12 mois après le diplôme. Enfin, ce taux se stabilise à 88% 18 mois après le diplôme.

Graphique 6 \* : Taux d'emploi de la promotion 21/22 - 6, 12 et 18 mois après le diplôme



Le taux d'emploi (la part des individus en emploi parmi ceux et celles occupant ou recherchant un emploi) des diplômés baisse légèrement à 88%.

Graphique 7 \* : Evolution du taux d'emploi

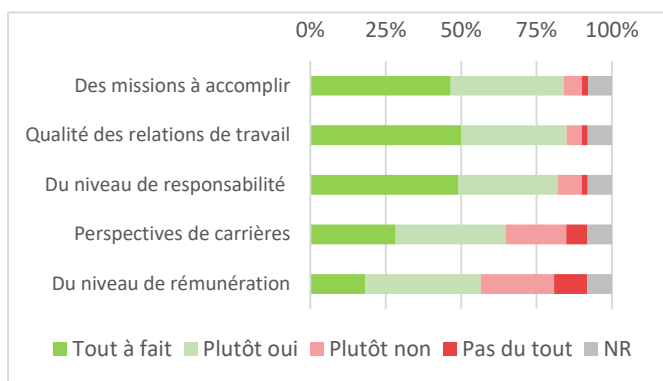


\* Les chiffres indiqués dans les graphes montrant l'évolution des indicateurs : pour les promotions de diplômés de 2019, 2020, 2021, sont évalués à 30 mois après le diplôme. Alors, qu'en 2022, les indicateurs sont évalués à 18 mois.

## Satisfaction de l'emploi

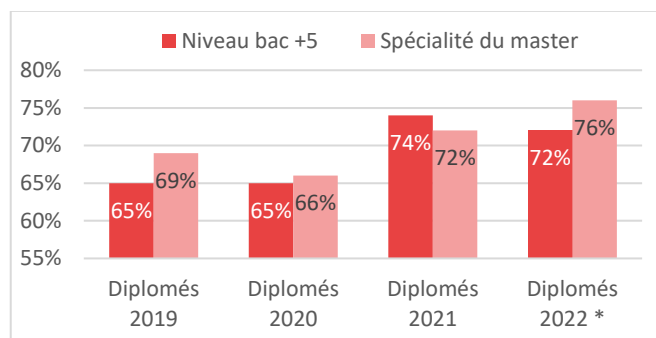
Les missions à accomplir et la qualité des relations de travail sont jugées plutôt ou très satisfaisantes pour 85% des répondants en emploi, tout comme la qualité des relations de travail (85%) ou du niveau de responsabilité (82%). En revanche, seuls 64% sont satisfaits de leurs perspectives de carrières et 56% de leur niveau de rémunération.

Graphique 8 : Satisfaction des diplômés sur leur emploi



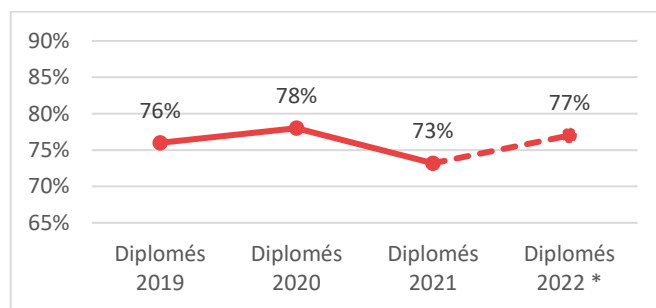
Néanmoins, plus de trois quart (76%) des diplômés déclarent que leur emploi est en adéquation avec leur spécialité du master et 72% estiment que le contenu de leur emploi est en adéquation avec leur niveau d'étude. Les niveaux d'adéquation aussi bien avec la spécialité du master qu'avec le niveau d'études sont plus forts que ceux évalués pour les diplômés de 2019 ou 2020.

Graphique 9 : Niveau d'adéquation des diplômés sur leur emploi



Quelle que soit leur situation professionnelle (en emploi ou non) 77% répondent « oui » à la question « Si c'était à refaire, referiez-vous ce master ? ». Cette proportion reste élevée et retrouve le niveau de la promotion des diplômés de 2020.

Graphique 10 : Si c'était à refaire, referiez-vous ce master ?



## Précisions méthodologiques

Tous les chiffres, tableaux et graphiques présentés dans ce document sont issus de l'enquête sur le devenir des diplômés de Master 2022 (et éventuellement des enquêtes précédentes concernant les promotions antérieures). Cette enquête est commanditée par le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, qui fournit à toutes les universités un tronc commun de questions et une méthodologie permettant l'harmonisation du processus et la comparabilité des résultats entre établissements. Les questions portent sur le parcours des diplômés et sur leur situation au 1<sup>er</sup> décembre 2023, soit environ 18 mois après l'obtention de leur master.

L'Université Lumière Lyon 2 interroge pour sa part tous les diplômés, quel que soit leur profil et leur parcours et intègre des questions complémentaires, notamment sur l'accès au 1<sup>er</sup> emploi et sur la satisfaction de l'emploi occupé.

Les résultats de l'enquête par spécialité de master sont disponibles à l'adresse suivante :

<https://www.univ-lyon2.fr/formation/devenir-des-diplomes/insertion-master>

Pour plus d'informations, contacter l'observatoire à l'adresse : [observatoire@univ-lyon2.fr](mailto:observatoire@univ-lyon2.fr)

\* Les chiffres indiqués dans les graphes montrant l'évolution des indicateurs : pour les promotions de diplômés de 2019, 2020, 2021, sont évalués à 30 mois après le diplôme. Alors, qu'en 2022, les indicateurs sont évalués à 18 mois.